

**JUSTICE POUR TOUS !
JUSTICE TOUT DE SUITE !
FIN DE L'IMPUNITÉ POUR LES CRIMES COMMIS SOUS JEAN-
CLAUDE DUVALIER**

AMNESTY INTERNATIONAL

Document public

AMR 36/009/2011

AILRC-FR

Septembre 2011

L'ancien président Jean-Claude Duvalier est rentré en Haïti en janvier 2011.

Son retour, après 25 ans passés en exil, a ravivé des souvenirs douloureux pour les victimes de violations graves des droits humains commises lorsqu'il était président.

Des centaines de Haïtiens – parmi lesquels des journalistes, des syndicalistes et des personnes considérées comme des opposants au gouvernement Duvalier – ont été victimes de disparition forcée ou d'exécution extrajudiciaire entre 1971 et 1986.

Beaucoup d'autres ont été torturés, emprisonnés de manière arbitraire ou contraints à l'exil. Ces violations des droits humains systématiques et généralisées constituent des crimes contre l'humanité.

La mise en accusation préliminaire de Jean-Claude Duvalier par les autorités judiciaires haïtiennes offre une occasion exceptionnelle de mettre un terme au cycle de l'impunité et de contribuer à rétablir l'état de droit en Haïti. Le gouvernement haïtien doit maintenant faire preuve de volonté politique pour traduire en justice Jean-Claude Duvalier et d'autres agents de l'État placés sous ses ordres, et pour veiller à ce que les victimes et leurs familles puissent enfin connaître la vérité, obtenir justice et recevoir les réparations auxquelles elles ont droit.

PASSEZ À L'ACTION !

Signez cette carte et envoyez-la au président haïtien Michel Martelly

Monsieur le Président de la République,

Je vous écris pour exprimer mon espoir que votre gouvernement veillera à ce que toutes les violations graves des droits humains commises sous le régime de Jean-Claude Duvalier fassent sans délai l'objet d'enquêtes approfondies et impartiales. Vous avez exprimé votre souhait d'« influencer de façon positive le cours de l'histoire haïtienne et mettre fin au cercle vicieux qui l'accable depuis plus de trois décennies ». Traduire en justice les responsables de violations graves contribuera à briser ce cercle et à rétablir l'état de droit en Haïti et, ce faisant, à protéger les droits fondamentaux des Haïtiens maintenant et à l'avenir.

J'exhorte donc votre gouvernement, avec l'aide de la communauté internationale, à veiller à ce que les autorités judiciaires soient habilitées à mener des enquêtes débouchant sur des poursuites pour les violations des droits humains imputables à Jean-Claude Duvalier et à d'autres agents de l'État placés sous ses ordres. Votre appel en faveur de la « justice pour tous » pourra ainsi commencer à devenir une réalité.

Soyez assuré de toute ma considération.

Nom :

Pays :

**Président de la République
Son Excellence Mr Michel Martelly
Palais National
Rue Magny
Port-au-Prince
Haïti**



Les Zombis de Fort-Dimanche (Haïti), 2008.
© Gérald Bloncourt



Sous le régime de Jean-Claude Duvalier, la caserne Dessalines située à côté du palais présidentiel haïtien servait de centre de détention et d'interrogatoire pour les prisonniers politiques (1983).

© Amnesty International